

Éthique en recherche

Durée 18 H	Dates 27-29 mai 2019	Horaires 09H30-17H00	Lieu UEVE, 2 rue du Facteur Cheval, s.103	Langue Français
Niveau D1 D2 D3	Nb inscrits max 15	Contact Pierre-Antoine Chardel (pierre-antoine.chardel @imt-bs.eu)		

L'éthique de la recherche se limite souvent à une forme de déontologie : ce que le chercheur doit faire et ne doit pas faire (informer l'entreprise de son enquête, citer ses sources, etc.). Toutefois la responsabilité du chercheur va bien au-delà du suivi de telles règles, et certaines situations peuvent demander de les suspendre. Tout un ensemble d'autres questions peuvent apparaître au cours de la recherche, demandant réflexion, créativité et engagement vis-à-vis d'une situation spécifique. Par ailleurs, le numérique apporte tout un ensemble de nouvelles possibilités mais aussi d'instance problématiques. Des exemples de questions sont: Quel est l'effet de nos questions sur des personnes vulnérables, de nos catégorisations sur des personnes stigmatisées, de nos recherches sur la société, comment seront utilisés nos verbatims, que faire quand nous découvrons un secret ou des pratiques douteuses, quels sont les effets de la course à la publication, de nos fraudes et actions de malscience, quels sont les risques liés aux différentes sources de financement de la recherche ?

Ces questions peuvent induire des blocages, mais elles sont souvent également une occasion pour repenser et donner une direction plus originale à la recherche, mieux comprendre les contextes dans laquelle elle se situe. Pour une recherche plus responsable et pour réfléchir au sens de l'activité de recherche. Une réflexion éthique en recherche a notamment été pensée globalement par exemple avec les référentiels de recherche et innovation responsable au niveau européen, par les perspectives dites sciences, technologie et société, mais aussi de façon éparpillée dans bon nombre de recherches mentionnant des questions éthiques rencontrées et la façon dont celles-ci ont été abordées.

Des questions d'éthique se posent souvent de manière cruciale dans le cadre de recherches en SHS. Il peut ainsi notamment être question de souligner la visée éthique d'un projet de recherche. A ce niveau se profile une complémentarité de l'éthique et du juridique, si l'on s'en tient à l'idée que l'éthique s'illustre non seulement dans des textes de loi relatifs au respect de la dignité des personnes et à la protection de données personnelles jugées sensibles, mais qu'elle s'affirme aussi, par exemple, là où s'exerce une attention spécifique au sort d'autrui (des personnes impliquées, des "interviewé(e)s") dans la conduite d'une recherche. On peut ainsi voir dans l'éthique un questionnement qui est pleinement contenu dans la dimension juridique et qui en même temps la déborde. La distinction proposée par E. Kant entre le droit et l'éthique est à cet égard très significative : au droit, correspond la conformité avec des textes de loi, à l'éthique, "le tribunal intérieur de la conscience", autrement dit, le cas de conscience qui, à un moment donné, interpelle le chercheur. L'interrogation éthique dans le cadre d'une recherche en SHS consiste, non pas uniquement à s'en tenir à la conformité d'une démarche d'investigation avec des règles juridiques et déontologiques, mais elle doit nous inciter à tenir compte de la particularité des cas étudiés et des horizons de sens qu'une recherche est susceptible d'ouvrir.

27 mai 10H-13H. P-A Chardel : L'éthique de la recherche entre déontologie et conséquentialisme

27 mai 14H-17H. J-L Moriceau : Au-delà de l'éthique de la recherche.

28 mai 10H-13H. P-A Chardel : Ethique et numérique

28 mai 14H-17H. C. Gossart : Recherches et innovations responsables

29 mai 10H-13H. M. Besson : Intégrité scientifique et plagiat académique

29 mai. P-A Chardel & J-L Moriceau : Réflexivités éthiques autour de leur propre recherche par les participants